



FLASH INFO

[Octobre 2019]

[Les mesures catégorielles du budget 2020]

Particulièrement attendue par l'UNSA-Défense, cette réunion présidée par le DRHMD l'Amiral Hello s'est tenue le 2 octobre et a permis aux responsables du pilotage des ressources humaines de décliner **l'enveloppe dédiée à ces mesures qui s'élèvera à 18,45M€ (contre 17,39M€ en 2019)**.

- Au préalable, il a été rappelé la trajectoire LPM de créer 6000 postes jusqu'en 2025, dont 1500 sur la période 2019-2022, puis 1500 chaque année suivante jusqu'en 2025. **Le solde net des effectifs 2020 est fixé à 300 équivalents temps plein, par le solde de -87 personnels militaires et +387 personnels civils (dont 71 pour le SIAé).**
- Comme également inscrits en LPM, ces recrutements toucheront exclusivement les domaines définis comme prioritaires en matière de stratégie du ministère : **Renseignement : +152 / Cyber-numérique : +94 / Intelligence artificielle : +6 / Sécurité-Protection : +47**
- Avec une déflation prévue de -872 agents, ce sont les ouvriers d'état qui représentent la population perdant le plus d'effectifs, malgré une prévision moindre que celle initialement prévue par la DRHMD, de l'ordre de 200. De ce fait, il y aura moins de recrutements OE dans le budget 2020 et le SIAé connaîtra un solde nul de ses effectifs contre +16 en 2019.

Répartition de l'enveloppe des mesures catégorielles

Mesures statutaires	3,28M€
▶ Extension en année pleine des mesures 2019 / DGSE emplois fonctionnels	0,12 M€
▶ PPCR	2,6 M€
▶ Requalification C en B / DGSE GRAF attachés et administrateurs	0,52 M€
▶ GRAF des IEF	0,06 M€
Mesures indemnitaires	15,17M€
▶ Extension année pleine 2019 : IFSE ASS / Indemnité opérationnelle DRSD	0,05 M€
▶ RIFSEEP tickets promotions et mobilités	3,04 M€
▶ RIFSEEP : IFSE et CIA / Prime de service SSA / DGSE revalorisation indemnitaire / IAO DRSD	12,10 M€

- L'enveloppe consacrée à la revalorisation des contractuels atteint 12,61M€. A la demande de l'UNSA, il a été précisé la seule répartition de cette **enveloppe pour la population particulière des ICT-TCT/DGA. Celle-ci est portée en 2020 à hauteur de 5,79M€ contre 3,3M€ en 2019**. L'UNSA dénonce la gestion 2019 pour ces agents qui n'aura pas permis une valeur des AP témoignant d'une grande considération de l'engagement professionnel et aura réduit de 138 à 9 les mises en trajectoire. **Gageons que cette dotation 2020 apporte une amélioration, sans doute insuffisante pour atteindre un niveau d'AP concurrentiel sur des métiers très en tension sur le marché de l'emploi).**
- Concernant les ouvriers de l'Etat (OE/CED/TSO), l'UNSA déplore qu'aucune ligne catégorielle ne les concerne... comme en 2019...comme en 2018. Néanmoins, le directeur de la DRHMD précise que des travaux seront engagés pour le budget 2021 afin d'examiner les conditions de recrutements au-delà du groupe 6 dans les professions en tension et fortement accaparées par l'industrie, ainsi que l'amélioration de la prime de rendement de ces agents. A suivre...
- **L'UNSA Défense se félicite de la décision de la Ministre de conserver au sein du ministère le SIAé. C'était pour l'UNSA une décision très attendue par tous et dont nous avons pu développer auprès de tous les responsables la pertinence de conserver un tel outil étatique dans le domaine du MCO. Vos représentants UNSA se sont faits l'écho des attentes de tous les agents qui concourent à la performance du soutien, qu'il soit opérationnel ou commun mais ne reçoivent pas en retour, ni une totale considération, ni des revalorisations conformes à leurs compétences et engagement.**



Autres mesures

Cette réunion relative aux mesures catégorielles est également l'occasion pour la DRHMD de présenter aux fédérations syndicales, les budgets liés aux restructurations ainsi que l'enveloppe de l'Action Sociale des Armées.

- **PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS (PAR)**
Malgré la fin des déflations d'effectifs, **le budget du PAR s'élève à 48,72M€ (idem 2019) répartis entre PAR CIVIL à hauteur de 14,5M€ et PAR MILITAIRE à hauteur de 34,22M€**. Pour ce qui concerne les personnels civils, sont principalement concernés les agents affectés dans la branche « Restauration /Habillement/Loisirs (RHL) » affectés par la restructuration du Service du Commissariat des Armées et le transfert des restaurants administratifs vers l'Economat des Armées en vue d'externalisation, mais aussi ceux affectés par la réforme dite du "Plan de transformation de l'organisation centrale du ministère" (OCM).
- **ACTION SOCIALE DES ARMEES**
Le **budget global de l'ASA est fixé à 117,4M€ dont 7M€ ont été transférés aux ComBDD et intégrés au programme 178 « Emploi des Forces », dans le cadre d'une plus grande autonomie locale souhaitée par la Ministre, notamment l'amélioration du cadre de vie en enceinte militaire**. Ce transfert s'accompagne d'un engagement de la Ministre à présenter la ventilation de ces crédits faite par l'Etat-Major des Armées lors du Conseil Central de l'ASA en décembre prochain.
La répartition des crédits d'action sociale : PAR : 0,18M€ / Crédits ASA : 29,3M€ / IGESA : 68,89 M€ / Masse salariale : 12,04 M€.

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision